



## Les groupes financiers et industriels au service du roi - Espagne. Fin XVIIe - début XVIIIe siècle

Jean-Pierre Dedieu

### ► To cite this version:

Jean-Pierre Dedieu. Les groupes financiers et industriels au service du roi - Espagne. Fin XVIIe - début XVIIIe siècle. Dubet (Anne), Luis (Jean Philippe). Les financiers et la construction de l'Etat - France, Espagne (XVIIe-XIXe siècle), Presses Universitaires de Rennes, pp.87-104, 2011. <halshs-00444582>

**HAL Id: halshs-00444582**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00444582>**

Submitted on 7 Jan 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les groupes financiers et industriels au service du roi - Espagne

### Fin XVIIe - début XVIIIe siècle

Les publications sur les entreprises qui prennent en charge par contrat de droit privé la fourniture de biens et de services aux détenteurs de la puissance publique en Espagne<sup>1</sup> sont nombreuses et de qualité. La question fut d'abord envisagée sous l'angle presque exclusif des services financiers à l'Etat<sup>2</sup>. Le champ d'observation s'est ensuite généralisé en s'élargissant à la fourniture de toutes sortes de ressources à toutes sortes de partenaires: avances financières, ferme des impôts, de droits seigneuriaux ou de revenus, fourniture de vivres, d'armes, d'équipements militaires<sup>3</sup> et même de soldats<sup>4</sup>. Il est apparu que ce type de contrats n'était pas réservé à l'Etat, que toutes les institutions depositaires d'une part de la puissance publique y avaient massivement recours, les évêques, les seigneurs, les villes, comme le roi<sup>5</sup>. L'historiographie a progressivement dépassé le jugement très

- 1 Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'Action intégrée France-Espagne PICASSO (PICASSO n° 9699, "Monarquía y movilidad social" et du Projet ECOS-Sud / ECOS-Nord: "Fiscalité et changement institutionnel dans le monde hispanique (fin XVIIIe-milieu XIXe siècle)" n° A06H03 (dir. Zacarias Moutoukias).
- 2 Référence obligée à: Carande (Ramón), *Carlos Quinto y sus banqueros*, 1967, 2 vol. Ce travail, en son temps pionnier, a dominé le champ historiographique de manière sans doute exagérée, comme une référence commode qui dispensait de recherches plus approfondies dans un domaine qui, pour bien des historiens, conserve jusqu'à aujourd'hui un caractère sulphureux car il brouille la distinction si commode entre sphère publique et sphère privée qui est l'une des conventions fondamentales sur lesquelles repose notre système social. Les travaux de Carande, centrés sur le XVIe siècle, ont été développés chronologiquement par Antonio Domínguez Ortiz et Felipe Ruiz Martín pour la première moitié du XVIIe siècle (Ruiz Martín (Felipe), *Las finanzas de la monarquía hispánica en tiempos de Felipe IV*, Madrid, Real Academia de la Historia, 1990, 192 p.; Domínguez Ortiz (Antonio), *Política y hacienda de Felipe IV*, Madrid, 1960); et par Carmen Sanz, dans les travaux de laquelle nous avons largement puisé, pour la seconde moitié (Sanz Ayán (Carmen), *Los banqueros de Carlos II*, Valladolid, Universidad de Valladolid, 1988, 592 p.; Sanz Ayán (Carmen), *Estado, monarquía y finanzas. Estudios de historia financiera en tiempos de los Austrias*, Madrid, Centro de Estudios políticos y constitucionales, 2004, 280 p.; Sanz Ayán (Carmen), García García (Bernardo J.), ed., *Banca, crédito y capital. La Monarquía Hispánica y los antiguos Países Bajos (1505-1700)*, Madrid, Fundación Carlos de Amberes, 2006, 535 p., sans parler de ses nombreuses monographies sur des entreprises particulières).
- 3 Pionnier en ce domaine dans l'historiographie espagnole, Thompson (Ian A. A.), *War and Government in Habsburg Spain - 1560-1620*, Londres, Athlone Press, 1976, VIII + 373 p., dont le livre fut accueilli avec passion. Plus récemment, les travaux de Rafael Sánchez Torres, qui montrent que non seulement le recours à l'entreprise ne se limitait pas à la fourniture de services financiers, mais encore qu'il conserva toute son importance au XVIIIe siècle. Voir, entre autres: Torres Sánchez (Rafael), "El gran negocio de la época, la provisión de víveres al ejército por Francisco Mendinueta (1744-1763)", Aquerreta (Santiago), coord., *Francisco de Mendinueta: finanzas y mecenazgo en la España del siglo XVIII*, Pamplona, EUNSA, 2002, p. 101-133 et Torres Sánchez (Rafael), "Cuando las reglas del juego cambian. Mercados y privilegio en el abastecimiento del ejército español en el siglo XVIII", *Revista de historia moderna. Anales de la Universidad de Alicante*, 2002, n° 20, p. 487-511.
- 4 Les travaux récents de Francisco Andújar, *El sonido del dinero. Monarquía, ejército y venalidad en la España del siglo XVIII*, Madrid, Marcial Pons, 2004, 486 p., y *Necesidad y venalidad. España e Indias, 1704-1711*, Madrid, Centro de Estudios políticos y constitucionales, 2008, 351 p. marquent sans doute la généralisation ultime dans le domaine de l'étude du recours au privé par l'Etat, en montrant comment celui-ci délèga massivement au privé jusque et y compris le recrutement de l'armée. Ce sont des ouvrages dont toutes les conséquences historiographiques sont loin d'avoir été tirées, y compris par l'auteur qui reste dominé par une vision systématiquement négative de la collusion entre l'Etat et la sphère privée. Dans la même ligne, Gómez González (Inés), *La justicia en almoneda. La venta de oficios en la Chancillería de Granada (1505-1834)*, Granada, Editorial Comares, 2000, 258 p.
- 5 C'est à l'Université de Navarre que s'est faite de la manière la plus franche cette extension, notamment par les travaux de María Concepción: Hernández Escayola (María Concepción), *De tributo para la Iglesia a negocio para mercaderes: el arrendamiento de las rentas episcopales en la diócesis de Pamplona (siglo XVIII)*, Pamplona, Eunsa, 2000, 214 p.; Hernández Escayola (Conchita), "Comercio y finanzas en los arrendamientos de rentas episcopales en Navarra (1700-1777)", Torres Sánchez (Rafael), ed., *Capitalismo mercantil en la España del siglo XVIII*, Pamplona, Eunsa, 2000, pp. 341-377. Pour les maisons nobles, Gómez Zorraquino (José Ignacio), "Aragón y la burguesía

négalif que, suivant en cela certains contemporains, les historiens, notamment les français et les espagnols, portaient sur le phénomène<sup>6</sup>. Il est apparu que les modalités mêmes de l'action de gouvernement, fondée comme elle l'était sous l'Ancien Régime sur la recherche du consensus négocié, rendaient extrêmement difficile, voire impossible, la mise en place des grands réseaux administratifs nécessaires à la mobilisation des ressources d'un royaume dans les conditions de souplesse indispensables au fonctionnement fluide des institutions de gouvernement. Le recours au contrat privé, aux règles de fonctionnement de l'entreprise, où l'action des agents est évaluée non pas en fonction de leur capacité à créer du consensus politique mais en termes d'efficacité comptable, permettait de dépasser ce blocage<sup>7</sup>. Par ailleurs, les détenteurs de la puissance publique comptaient parmi les agents économiques les plus importants du royaume. L'Etat était, et de loin, le premier consommateur de biens et de services, ainsi que le premier fournisseur de services. L'adossement des flux qu'il générait aux mouvements généraux de l'économie était une nécessité. Seule l'entreprise privée était en mesure de faire l'interface entre les deux mondes. On ne dira jamais assez le rôle qu'elle a joué dans le développement de l'Etat; ni combien il est vain d'opposer administration directe et sous-traitance à des entrepreneurs.

Si nous avons beaucoup avancé, il reste aussi beaucoup à faire. Nous connaissons encore très mal les réseaux d'agents secondaires mobilisés par les contractants principaux, signataires du premier contrat. Il est inutile d'en chercher la description dans les documents officiels, sauf peut-être par un examen très minutieux des archives comptables. Les liens qui les unissent à la tête de réseau sont de nature privée. On en trouvera trace dans les archives des entreprises, rarement conservées; dans les archives judiciaires, lorsque un problème d'exécution oblige les acteurs à abattre leurs cartes<sup>8</sup>; plus sûrement dans les archives notariales, car les engagements réciproques, régis par le droit privé, font fréquemment l'objet d'un enregistrement devant notaire<sup>9</sup>.

Nous avons du mal, par ailleurs, à saisir les liens qui unissaient ces entreprises. L'ampleur des moyens mis en oeuvre exigeaient qu'elles s'associassent. Les modalités de passation des marchés, par appel d'offre et attribution au mieux disant, les mettait, cependant, en concurrence. Ce n'est pas à une entreprise que l'administration avait affaire lors de la négociation, mais à une nébuleuse d'entreprises d'importance diverse, liées par des liens de collaboration et de concurrence. C'est ce dernier aspect que nous entreprenons ici d'éclaircir, en Espagne, pour la fin du XVIIe siècle et le début du XVIIIe siècle<sup>10</sup>.

Nous partons pour l'essentiel des documents concernant l'attribution des marchés par l'Etat - la catégorie de loin la mieux représentée dans la documentation que nous mettons en oeuvre-, soit par les provinces - notre documentation en la matière porte surtout sur la Navarre<sup>11</sup> - soit par des villes - essentiellement Barcelone<sup>12</sup> - soit, dans quelques cas, par les seigneurs<sup>13</sup>. Nous nous limitons strictement à la phase de passation des marchés. C'est une simplification. La configuration des relations d'association et de rivalité à cet instant était en effet toute provisoire. Une fois le marché conclu, les concurrents d'hier savaient souvent s'associer au nom d'un intérêt bien compris pour mener à bien l'entreprise, même lorsqu'ils s'étaient rudement affrontés pour la conquête du contrat<sup>14</sup>. Ces associations postérieures nous apparaissent cependant contraintes: le nouveau contractant a

---

mercantil autóctona", Ferrer Benimeli (José A.), *El conde de Aranda y su tiempo*, Zaragoza, 2000, I, pp. 305-338, sur le cas des comtes d'Aranda; Aragón Mateos (Santiago), *El señor ausente. El señorío nobiliario en la España del Setecientos. La administración del ducado de Feria en el siglo XVIII*, Lérida, Editorial Milenio, 2000, 304 p.

6 Un bel exemple de la façon dont ce genre de blocage peut perturber la meilleure recherche: Madrazo (Santos), *Estado débil y ladrones poderosos en la España del siglo XVIII. Historia de un peculado en el reinado de Felipe V*, Madrid, Catarata / Universidad Autónoma de Madrid, 2000, 200 p., dont le récit minutieux, et matériellement fort exact, d'une affaire importante dans la mise en place de la Trésorerie générale, est gaché par une interprétation systématique en termes de délit de pratiques normales dans l'administration d'Ancien Régime. On ne redira jamais assez comment la rupture politique intervenue au début du XIXe siècle a changé les règles du jeu en matière d'administration publique; et combien il est dangereux d'interpréter le passé à la lumière des règles d'aujourd'hui.

besoin des réseaux, du personnel et de l'expérience de l'ancien, qu'il avait chassé, pour prendre immédiatement le relai; le concurrent évincé se consolait en participant en position subordonnée à la fortune de son ancien adversaire. La véritable configuration des relations entre groupes économiques s'exprime mieux, à notre sens, à l'étape immédiatement antérieure, où chacun dispose d'une plus large marge de manoeuvre dans une situation encore fluide.

Nous avons pour partie consulté nous-mêmes la documentation dans les archives publiques, essentiellement dans la série Contaduría General de l'Archivo General de Simancas<sup>15</sup>. Nous avons aussi largement puisé dans les publications de nos collègues, dans la mesure où l'information qu'ils fournissent permet de retrouver avec une précision suffisante les données dont nous avons besoin<sup>16</sup>.

L'ensemble des informations recueillies a été chargé dans la base de données Fichoz, dans laquelle

- 
- 7 Un bel exemple de la façon dont le recours à l'entreprise privée permet de surmonter des blocages politiques dans: Tracy (James D.), *Emperor Charles V, impresario of war. Campaign strategy, international finance and domestic politics*, Cambridge, Cambridge UP, 2002, 344 p., où l'on voit, entre autres, comment la banque internationale permet de financement de la campagne de Mühlberg par le trésor d'Atahualpa en servant d'intermédiaire entre les Trésors des différents royaumes de Charles Quint, qui n'étaient pas censé communiquer. Nous montrerons plus bas comment la réforme de la fiscalité castillane au début du XVIIIe siècle, transformation d'une importance capitale pour l'avenir de la Monarchie, eut été inconcevable sans un détour par le droit privé.
  - 8 Rappel obligé: Dessert (Daniel), *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, 1984.
  - 9 La documentation notariale est largement mise en oeuvre, par exemple, dans: Aquerreta (Santiago), *Negocios y finanzas en el siglo XVIII: la familia Goyeneche*, Pamplona, Eunsa, 2001, 237 p. et dans Aquerreta (Santiago), *Francisco Mendinueta: finanzas y mecenazgo en la España del siglo XVIII*, Pamplona, EUNSA, 2002, 334 p., avec des résultats très prometteurs. Il est cependant possible d'aller plus loin dans l'analyse des réseaux financiers impliqués, comme le montrent des exemples isolés surgis au hasard d'autres recherches. Où l'on voit par exemple un commerçant d'Albacete, à la fin du XVIIIe siècle, arrondir ses affaires en prenant à ferme la fourniture des vivres aux troupes éventuellement de passage à Albacete, au nom et pour le compte d'un entrepreneur qui s'est chargé des mêmes fourniture pour l'ensemble du royaume du Murcie par contrat passé avec les Cinco Gremios de Madrid, chargés eux-même par asiento avec le roi de la fourniture des vivres dans l'Espagne entière (Gómez Carrasco (Jesús), "Parientes, amigos y patronos. Red, movilidad y reproducción social en la burguesía y la élite de poder a finales del Antiguo Régimen (Albacete, 1750-1808)", *Studia Histórica*, 2007, 29, p. 427-463). Ces cascades de contrats sont essentielles à la compréhension du système, car elles permettent la mobilisation non seulement des moyens du contractant principal, mais encore d'une chaîne d'acteurs économiques jusqu'au plus bas niveau. L'asentista, plus que fournisseur de capitaux propres, est un intermédiaire qui oriente au service du roi des moyens pré-existants.
  - 10 Notre documentation s'étend de 1680 à 1760. En fait, pour ce qui concerne les contrats passés avec l'Etat, elle porte surtout sur la période 1690-1720. Pour les contrats passés avec les provinces, les villes et les seigneurs, elle concerne l'ensemble de la première moitié du XVIIIe siècle.
  - 11 Hernández Escayola (Conchita), "Los últimos arrendatarios del estanco del tabaco en Navarra (1700-1717)", González Enciso (Agustín), Torres Sánchez (Rafael), *Tabaco y economía en el siglo XVIII*, Pamplona, Eunsa, 1999, pp. 353-389; Hernández Escayola (María Concepción), *De tributo...*, *op. cit.*
  - 12 Molas Ribalta (Pere), "Els arrendaments publicats a la Barcelona del Set-cents", *Cuadernos de Historia económica de Cataluña*, 1971, n° VI, p. 89-111
  - 13 Gómez Zorraquino (José Ignacio), "Aragón...", *art. cit.*
  - 14 De nombreux exemples dans les travaux de Rafael Torres Sánchez, précédemment cités, ou dans ceux de María Concepción Hernández Escayola.
  - 15 Principalement AGS [Archivo General de Simancas] CG [Contaduría general], leg. 188, 189, 191, 605, 1237. AGS DGT [Dirección General del Tesoro], INV. [Inventario] 24, leg. 01336, AGS DGT, INV. 25, leg. 00014, AGS MARINA, leg. 00786
  - 16 Ce n'est pas toujours le cas. Même lorsqu'ils sont conscient de la subtilité des relations en jeu (Aquerreta, Sánchez, Hernández Escayola, notamment), leur objectif ne les oblige pas nécessairement à la prendre en compte dans toute son extension et ils opèrent lors de la publication des simplifications qui rendent difficilement utilisables leurs travaux dans le but que nous poursuivons. Seuls des relevés effectués dans des bases de données détaillées

le lecteur retrouvera l'information dont nous sommes partis<sup>17</sup>. Nous en avons extrait toutes les notations décrivant des rapports de nature économique entre les agents mentionnés, que ces agents soient des individus ou des entreprises: soumissionnaires, fondés de pouvoirs, garants, employés... Nous avons ainsi obtenu une liste de 1335 relations binomiales entre 1054 acteurs: relations des dirigeants avec l'entreprise dirigée, liens de filiation, de fusion entre entreprises qui se succèdent les unes les autres, rapports de collaboration lors de la passation des marchés (garanties, procurations, etc..) entre entreprises et entre les personnes qui les possèdent ou qu'elles emploient; rapports de concurrence, sous forme de soumissions rivales aux mêmes contrats. Nous avons traité le tout sous le logiciel Pajek, spécialisé dans l'analyse des réseaux<sup>18</sup>.

Nous avons résumé l'ensemble des relations d'affaire en relations de coopération (1176) et relations d'opposition (159). Pajek nous a ensuite permis de traduire tout cela en un graphe, où les liens entre entreprises, les liens entre individus et les liens entre entreprises et individus sont visualisés sous forme de traits reliant des sommets qui représentent les acteurs<sup>19</sup>. La taille des points est proportionnelle au nombre de participations connues dans des contrats. Le résultat est difficilement lisible visuellement. Les instruments d'analyse de Pajek ont permis d'y détecter la présence de plusieurs sous-réseaux (en termes techniques, des composants) non liés les uns aux autres<sup>20</sup> et de 225 acteurs isolés<sup>21</sup>. L'un des composants tranche sur le lot, en regroupant plus de 400 sommets. C'est lui qui fait l'objet de notre analyse détaillée, car c'est en son sein que circulent les traités les plus importants, notamment celui de la fourniture de vivres à l'armée, qui constitue la pièce maîtresse du dispositif des contrats de l'Etat; spécialement au coeur de la période concernée, celle pour laquelle notre information est la plus dense, qui coïncide avec la Guerre de Succession.

Nous avons redessiné sur l'écran cette composante centrale en rapprochant les acteurs qui coopèrent et en faisant passer une frontière entre ceux qui s'opposent (fig. I)<sup>22</sup>. Nous avons ainsi vu se dessiner des groupes composés à la fois d'individus et de personnes morales, définis à la fois par la

---

ultérieurement mises à disposition de la communauté scientifique permettent de pallier ce problème.

17 Voir en appendice les consignes pour l'accès à Fichoz.

18 Une excellente description, qui est aussi une belle introduction à l'analyse des réseaux, du logiciel libre Pajek dans: De Nooy (Wouter), Mrvar (Andrej) et Batagelj (Vladimir), *Exploratory social analysis with Pajek*, Cambridge, Cambridge UP, 2005 [2002], *Structural Analysis in the Social Sciences*, 27, 334 p. A compléter avec: Degenne (Alain), Forsé (Michel), *Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, Armand Colin, 1994, 288 p.

19 Les individus sont représentés par des cercles bleus; les entreprises par des cercles rouges; les liens de coopération par des lignes bleues; les liens d'opposition par des lignes rouges. Mêler entreprises et acteurs sur un même graphe permet de surmonter la difficulté induite par le fait que les contrats ne sont pas passés au nom de la personne morale qu'est l'entreprise, mais au nom de l'individu qui les signe, ce qui rend souvent difficile l'identification de l'entreprise concernée à la seule vue des pièces administratives. Sur le graphe, le signataire apparaît immédiatement lié à l'entreprise correspondante, même si ce lien n'est connu que par une documentation autre que celle contenue dans le dossier de la passation du marché. Il en va de même des relations entre entreprises induites la co-présence d'agents de direction ainsi que par les fusions ou prises de contrôle.

20 Cette absence de liaison est évidemment provisoire. Il est probable que la prise en compte d'une information plus étendue relierait ces composants indépendants en un tout unique. Il est raisonnable de penser que cela ne changerait rien de fondamental au résultat de notre analyse, l'information sur laquelle nous travaillons étant suffisamment ample pour que ces nouvelles liaisons conservent une position subordonnée par rapport à ce que nous percevons et cette absence de lien ne jouant, en tant que telle, aucun rôle dans notre analyse.

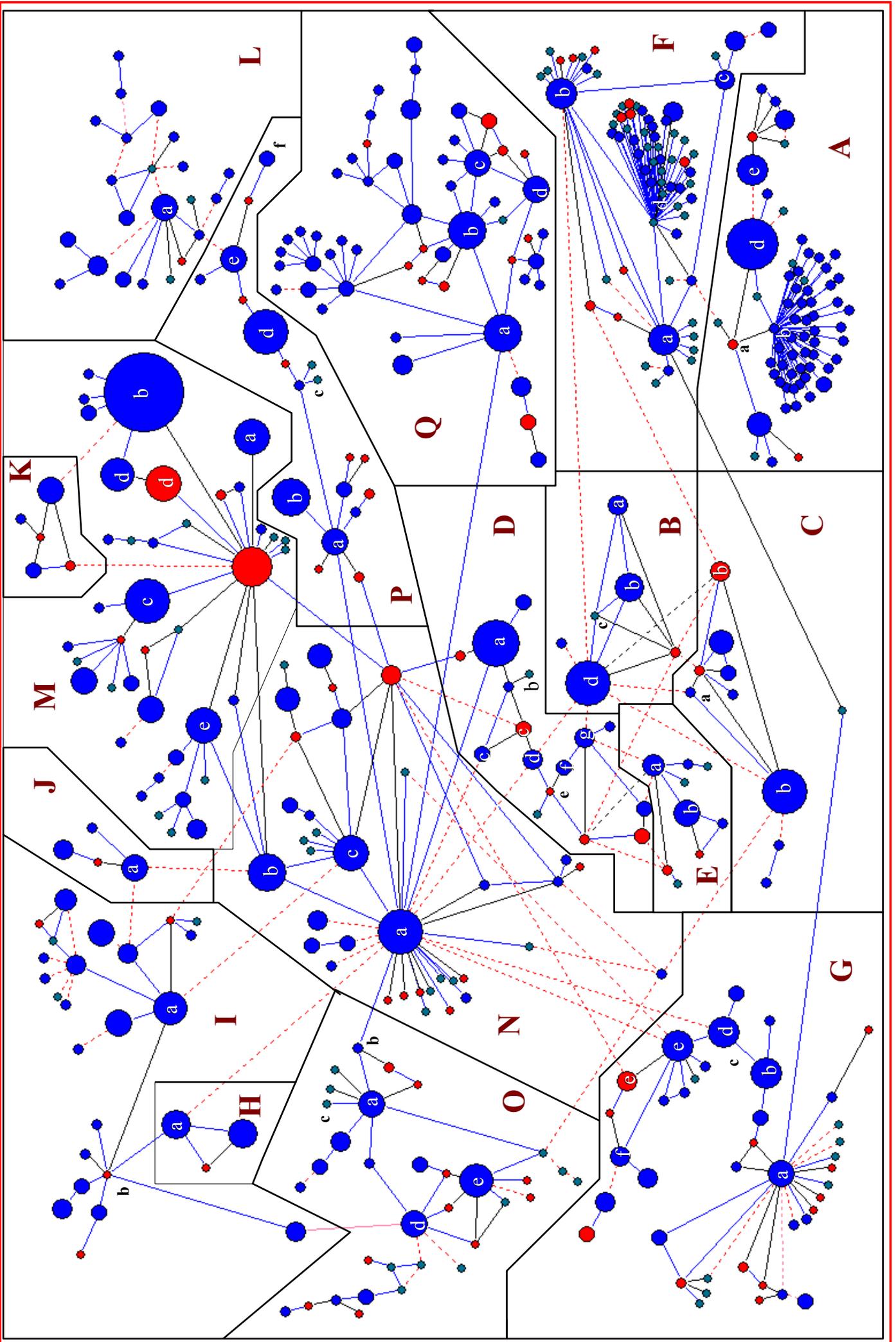
21 L'analyse des isolés a révélé que un sur dix aurait sans doute été relié à un composant multiple si la documentation avait été plus dense. Les autres sont des marginaux par rapport au centre de notre étude. Il s'agit de contractants issus de provinces périphériques qui n'apparaissent qu'au titre d'un contrat généralement d'importance purement locale.

22 Nous avons dû procéder manuellement à cette opération. Pajek est censé contenir des routines procédant automatiquement à cette opération. Elles sont très efficaces sur des graphes dont le nombre des sommets est réduit, mais totalement inopérantes lorsque celui-ci s'accroît.

coordination interne de leur action et par leur opposition en externe à d'autres groupes. Pour faciliter la lecture, nous avons matérialisé ces frontières sur le schéma et attribué à chaque groupe une lettre d'identification. Nous avons saisi de cette façon des configurations complexes mais régies par des règles relativement stables.

C'est une première approche de cette géographie que nous présentons ici, à un moment où le recours à l'entreprise privé atteint sans doute un sommet dans l'histoire de la Monarchie espagnole. Notre commentaire prend en compte cette dimension temporelle et dessine en fait une chrono-topologie.

*Fig. I. Schéma général des relations d'affaire parmi les traitant avec la Monarchie - env. 1690 - env. 1730. Composante principale du réseau.*



## Groupe A. Les Cortizos.

La Maison Cortizos occupe le centre de ce secteur du réseau (point rouge, (Aa)). Elle est entourée de ses propriétaires successifs: Manuel Cortizos Villasante le Vieux, mort en 1650 (Ab), son neveu et successeur, Sébastien (mort en 1672), le successeur de ce dernier, Manuel José, mort en 1689. La Maison fut le principal traitant de la Monarchie à la fin du règne de Philippe IV. Son crédit fut progressivement érodé par les retards de paiement du roi et elle fut placée en concours de créancier en 1679. Elle finit par être expulsée du domaine des contrats d'Etat par la Maison Turlon (Ae), un hollandais établi à Bilbao. Turlon passa en 1702 au parti de l'archiduc et émigra à Lisbonne. Le graphe des Cortizos met en relief la rupture introduite dans le monde des traitants au début du règne de Philippe V, sur laquelle l'historiographie a déjà attiré l'attention: elle se traduit ici par le fait que les relations de la Maison avec ses successeurs chronologiques immédiats, le groupe Montesinos (B) sont négatives. Remarquable aussi la concentration d'acteurs centrée sur Manuel Cortizos el viejo (Ab). Elle matérialise son réseau de correspondants locaux qui couvre toute la géographie de l'Espagne. Nous verrons réapparaître de telles couronnes de collaborateurs. Nous reviendrons sur ce trait en conclusion.

## Groupe B: Maison Montesinos

La documentation dont nous disposons la présente comme isolée, sans alliés apparents. Ce pourrait bien être l'une des causes de sa chute. Fondée par Fernando (Ba), un converso portugais, elle obtint plusieurs contrats de l'Etat dans la première moitié du XVIIe siècle. Elle survécut à l'exil de son fondateur, poursuivi par l'inquisition. Lui succédèrent ses deux fils (Bb et Bc), puis son petit-fils, Diego Felipe (Bd), qui avait constitué à la fin des années 1690 un empire financier en Andalousie. Il était chargé de l'administration des salines de la province (outre celles de Galice), des alcabalas de Séville, de Ronda, de Cordoue et de Gibraltar. La Maison fut alors littéralement expulsée du service de l'Etat par une coalition de ses concurrents. Dépouillée en 1693 des salines d'Andalousie par Juan Montero Concha (Dd), sans doute prête-nom de la Maison du marquis de Santiago, puis des salines de Galice par Hubrechtz (Fb), le coup de grâce lui fut porté par le comte de Buenavista (C).

## Groupe C. Comte de Buenavista

José Guerrero Chavarino (Ca), échevin d'Antequera, s'était spécialisé dans l'approvisionnement de la place de Ceuta. Les services rendus dans cette entreprise lui valurent le titre de comte de Buenavista, et à son frère celui de marquis de Cela. Il agit toujours en étroite association avec Gabriel Campos (Cb), qui possédait sa propre maison de commerce. En 1693, sans doute financé par ce dernier, il surenchérit du quart contre les Montesinos (B) pour le contrat d'approvisionnement de la forteresse de Gibraltar. En 1696, toujours avec des capitaux de Campos, il surenchérit du quart, en cours de contrat, sur Montesinos pour les demi-centimes de Gelves, les alcabalas de Séville, de Cordoue, de Gibraltar et de Ronda. En 1697, à la mort de Guerrero, Campos prit la direction de l'affaire. Il continua dans la même spécialisation andalouse. En 1706, il passa à l'archiduc. La maison fut placée par Philippe V sous l'administration de Diego Romero Terrazas. Elle était encore active, sur un mode mineur, au milieu des années 1720.

## Groupe Aldaz (K)

Il gravite autour de José Aldaz, marquis de la Armeria, propriétaire de la fabrique de munitions d'Egui. Il fut titulaire à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle de plusieurs contrats pour la fourniture d'armes. L'un d'eux l'opposa au marquis de Valdeolmos (M).

## Le groupe du marquis de Santiago (D)

Francisco Rodríguez de los Ríos était un traitant actif à la fin du XVIIe siècle. Lié aux adversaires des Montesinos, il passa au premier à l'accession de Philippe V. Ferme partisan de la nouvelle dynastie, il fut chargé du contrat - vital - de l'approvisionnement général de l'armée de Castille lors

de la faillite de Manuel López Castro (Oa), qui l'avait imprudemment assumé (1704). La ferme des salines d'Atienza et de la bulle de la croisade suivirent, comme garantie. Il fallut exercer sur lui de fortes pressions pour qu'il accepte d'assumer de telles responsabilités. Le titre de marquis de Santiago (1706) en fut la récompense. Sa quasi faillite fin 1707 fut sur le point de priver Philippe d'armée. Il fallut improviser une "administration des vivres" adossée à une compagnie formée par la participation forcée des principales "personnes riches" de Madrid<sup>23</sup>. Cette faillite ouvrit la route au groupe Flon (F), et plus tard aux Goyeneche (N).

Le groupe andalous (E)

Blas Cea Merino (Ea), né à Malaga en 1652, chargé de l'approvisionnement des présides d'Afrique de 1701 à 1709, et son compère Lucas Román Castro (Eb), obtinrent en 1701 la ferme de toutes les salines d'Andalousie. Dès 1702 il avait fait une faillite retentissante.

Le groupe Flon - Hubrechtz (F)

Humberto Hubrechtz (Fa) était né en Zélande au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Marié à une Française, il s'installa en Espagne, où il se livrait au commerce de la laine. Il prit à ferme, dans les années 1690, d'importants impôts (millions de Cuenca, salines de Galice entre autres). Il continua sous Philippe V (millions de Cuenca, estafettes et postes, approvisionnement en mèche à canon). Il devint en outre facteur général en Espagne de la Compagnie française de la traite des nègres. Il agissait souvent sous couvert de ses deux prête-nom, Isaac Obsterland (Fc) et Bartolomé Flon (Fa). Ce dernier lui succéda dans la direction de ses affaires à sa mort en 1709. Flon fut alors, pour un bref laps de temps, le principal banquier de la Monarchie: en 1710, par exemple, il lui avança d'un coup 50.000.000 de réaux. Louis XIV reconnut ses services en lui offrant une chaîne d'or, et Philippe V en le faisant comte de la Cadena. Flon se retira alors des affaires de premier plan. Son fils Jacobo non plus comme traitant, mais comme directeur du monopole du tabac pour le compte du Trésor, de 1711 à 1738.

Le graphe contient un trait intéressant: la grappe formée autour du marquis de Castellidosrius (Fd), viceroy du Pérou. Elle reflète une grosse opération financière au cours de laquelle, en 1708, ce dernier emprunta 250000 pesos au clergé et au commerce de Lima pour le compte du roi, mais sur son crédit personnel. Ceci montre que les banquiers n'étaient pas les seuls intermédiaires entre l'Etat et les capitaux privés. De telles opérations, montées par des particuliers, étaient sans doute plus fréquentes qu'on ne le croit. Elles laissent peu de traces dans les archives d'Etat. Il n'est pas exceptionnel cependant d'en trouver mention dans les relations de mérites. Castellidosrius était lié à Flon et Hubrechtz, qui lui avancèrent l'argent nécessaire à son entretien et à celui de sa suite pendant qu'il attendait à Séville un navire pour rejoindre sa vice-royauté.

Le groupe français (G)

Lié à Jean Orry (Ga), ce groupe, à l'instar du précédent, était très lié à la France. Il comprenait les financiers français Duplessis (Gb) et Milhau (Gc). Orry ne fut personnellement titulaire d'aucun contrat en Espagne, bien qu'il ait auparavant fait une belle carrière de traitant en France<sup>24</sup>. Jean Baptiste Duplessis fut l'un des principaux pourvoyeurs de l'armée royale en poudre et mèche pendant la Guerre de succession, sans préjudice de notables livraisons de farine. Ses affaires étaient intimement liées à celles d'Onorato Leotardi (Gd) qui, outre ses contrats personnels, fut directeur de l'Administration de l'approvisionnement des troupes pour le compte du roi dans les derniers mois de 1710. C'est cet organisme que finançaient les cinquante millions avancés par Flon. Par Leotardi, le

---

23 Castro (Concepción de), *A la sombra de la Felipe V. José Grimaldo, ministro responsable (1703-1726)*, Madrid, Marcial Pons Historia, 2004, p. 182.

24 Dubet (Anne), *Un estadista francés en la España de los Borbones. Juan Orry y las primeras reformas de Felipe V (1701-1706)*, Madrid, Editorial Biblioteca Nueva, 2008, 347 p.

groupe est lié à Antoine Sartine (Ge), un marchand lyonnais qui, à partir de 1711 et en association avec lui, se chargea de la fourniture des vivres à l'armée de Catalogne. Ils jouissaient en garantie de la ferme des rentes royales d'Avila, de Galice et de Tolède, affermées à Francisco Baez Arboleda (Gf), dont Leotardi était caution.

Le groupe Orry se heurta au groupe Goyeneche pour le contrat de fourniture des vivres de 1713, qui lui échappa. La ferme des rentes royales et des millions de la province de Ségovie, dans laquelle Leotardi cautionnait le titulaire, José Zurbano, constitua un lot de consolation. Le groupe se volatilisa à la chute d'Orry, en 1714. Sartine fit postérieurement une brillante carrière, mais dans l'administration royale et non dans les affaires.

#### Groupe López Castro (O)

La compagnie de Manuel López Castro (Oa) tenta un grand coup en 1704. Par Francisco de Miranda (Ob) et Antonio Correa (Oc), elle prit à sa charge la fourniture des vivres pour les armées de toute l'Espagne jusqu'en 1709 moyennant cession de la ferme du tabac. Le résultat fut catastrophique: faillite du traitant en quelques mois et annulation du contrat. Nous avons vu comment le marquis de Santiago dut prendre le relai. Miranda (Ob) se rallia aux Goyeneche: il leur est associé dans la première tentative qu'ils firent pour enlever au groupe Orry-Sartine la fourniture des vivres aux armées. López Castro était probablement lié à Juan de Dios González de los Ríos, marquis de Campoflorido (Od), un marchand madrilène qui signa plusieurs traités tout en menant une belle carrière au sein de l'administration des finances et qui formait un pont entre le roi et le monde des affaires. Il était aussi lié à la maison Baez Eminente (Oe), spécialisée dans la ferme des impôts royaux d'Andalousie.

#### Groupe Juan Márquez Cardoso (H)

Juan Márquez Cardoso (Ha) était fondé de pouvoir de la Maison Domingo Sánchez Aguiar, spécialisée dans la ferme des revenus royaux en Andalousie, à Cadix et aux Canaries. En 1708, il prit la direction de l'entreprise et étendit ses affaires à l'ensemble de la péninsule. En 1711, il affronta les Goyeneche pour le contrat de la fourniture générale des vivres à l'armée. Ceux-ci le firent dénoncer à l'inquisition comme judaïsant. Il disparaît par la suite de notre documentation.

#### Groupe Prieto Haedo (I)

Juan Prieto Haedo (Ia) joua un certain rôle dans les contrats d'Etat au début du XVIIIe siècle, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de prête-noms, Juan de los Heros, Pedro de Undona, entre autres. Il fut en 1708 directeur de la Compagnie de vivres obligatoire (Ib) à laquelle nous avons fait allusion plus haut. En 1715 il souffla aux Goyeneche la fourniture des galères, mais mourut peu après en ne laissant que des enfants mineurs. Nous ne savons ce qu'il advint de son entreprise.

#### Groupe Urban Ruiz Velarde (J)

Il apparaît en 1714 dans notre documentation. Ruiz Velarde (Ja) surenchérit alors pour la ferme des rentes royales et des millions du royaume de Murcie contre Juan Serrano, un allié de Prieto Haedo. Il obtint dans les années 1720 le contrôle du monopole du tabac en Catalogne, par l'intermédiaire de son affidé Manuel Uribarri, dont il était caution, et, personnellement, la ferme des rentes provinciales du royaume de Grenade. Il signa aussi d'importants contrats de fourniture à l'armée de Catalogne et même, brièvement, la fourniture générale des vivres de l'armée (1727). Sur ce point, il se heurta aux Goyeneche. Il mourut en 1730. Nous ne savons ce qu'il advint de son entreprise.

#### Groupe Blanco Varela (L)

La Maison d'Andrés Blanco Varela (La), appuyé sur un bon réseau d'alliés et de prête-noms, conserva jusqu'à sa faillite en 1732 la ferme des rentes provinciales d'Estrémadure et des *siete rentillas*. Elle tenta de s'introduire dans les fermes des salines et du monopole de l'eau-de-vie. Elle

fut attaquée en 1727 par Miguel Arizcun Mendinueta (Pe), qui appartenait à la constellation Goyeneche.

#### Groupe Valdeolmos (M)

La Maison du marquis de Valdeolmos fut l'un des traitants les plus importants de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Fondée par Pedro Aguerri (Ma), un basque français, elle obtint plusieurs contrats pour l'approvisionnement de l'armée de Galice. A la mort de son fondateur, en 1663, son frère José (Mb) en prit la direction. Il multiplia les contrats de fourniture de fonds pour les Flandres et de vivres pour les armées du nord de l'Espagne. La Maison joua un rôle central dans la résistance qu'opposèrent les troupes espagnoles à Louis XIV dans la Guerre de Neuf ans. Son directeur y gagna le titre de marquis. Il mourut en 1697. L'entreprise était très liée à celle de Pedro Pomar (Mc), qui se consacrait à des affaires similaires. Dans les années 1670 elle s'était fréquemment associée à la Maison Francisco Solerana (Md). Cristóbal Aguerri hérita de cet impressionnant conglomerat en 1698. En 1704 il traversait de graves difficultés et devait avoir recours à l'aide de Eugenio Miranda Gamboa (Me) pour l'exécution d'un contrat d'approvisionnement de la place de Gibraltar. En 1707, l'entreprise était confiée à la gestion de Pedro López Ortega (Nb), lui-même lié aux Goyeneche. Elle conserva son autonomie de façade, mais fut désormais contrôlée par ces derniers.

#### Le groupe Goyeneche (N)

Arrivé à ce point, le lecteur ne saurait douter du rôle structurant de la Maison Goyeneche dans le monde financier au début du XVIIIe siècle. Bien des histoires d'entreprise s'achevèrent à la première rencontre avec elle. Il existe sur le groupe Goyeneche de nombreuses études qui nous permettent d'être bref<sup>25</sup>. C'est Juan Goyeneche Gastón (Na) qui introduisit la Maison dans le monde de grandes affaires avec l'Etat. Il profita de la perte de dynamisme des entreprises qui jusque là occupaient le marché et que la guerre avait profondément usées, comme nous avons pu le constater. Le groupe Orry-Sartine tentait de profiter de la même opportunité. Goyeneche avait sans doute l'avantage d'être espagnol: sujet du roi, il pouvait mieux être tenu en main. Son accession coïncide par ailleurs avec une réorganisation en profondeur du système de perception des impôts en Castille, réforme qui repose entièrement sur les compagnies fermières. On regroupe les principaux revenus du roi en quatre chapitres, en fonction du mode de perception: tout ce qui se perçoit par abonnement d'un côté (rentes provinciales); tout ce qui se perçoit sur la circulation des marchandises de l'autre (rentes générales); les deux monopoles du tabac et du sel. Les impôts ecclésiastiques et quelques revenus annexes restent seuls à part. Pour chacun des quatre grands chapitres le territoire est divisé en un seul jeu d'une vingtaine de circonscriptions géographiquement homogènes. C'est une simplification radicale par rapport à la situation antérieure où chaque taxe particulière faisait l'objet d'une division propre. On passe d'un millier de districts à moins d'une centaine. Le contrôle devient ainsi plus facile et la centralisation du système considérablement accrue. L'originalité de la réforme réside dans le fait que rien n'est changé à la réglementation antérieure. La réorganisation se fait par redistribution des contrats d'affermage entre un nombre restreint de compagnies fermières de telle sorte que le territoire et les taxes placés sous la responsabilité de chacune corresponde géographiquement et thématiquement à un élément de la nouvelle organisation. Parmi les quatre jeux de circonscriptions, celui des rentes provinciales prit la prépondérance et l'agent de l'Etat chargé de sa surveillance, l'intendant, le rôle de factotum local du pouvoir central. Ce dernier fut amené à couler systématiquement son action dans ce cadre, créant ainsi dans la pratique le concept de "province"<sup>26</sup>. L'entreprise privée sous contrat a donc joué un rôle décisif dans la centralisation de l'Etat. On comprend que celui-ci ait tenu à bien contrôler ses partenaires. Outre la position dominante concédée au groupe Goyeneche, on note une stabilisation

---

25 En, dernier lieu: Aquerreta (Santiago), *Finanzas...*, *op. cit.*

26 En 1799 les quatre jeux furent refondus en un seul sur la base des provinces des rentes provinciales.

des compagnies fermières qui, en nombre réduit, se partagent désormais le marché. Elles retrouvent une durée dans le temps qu'elles avaient perdu depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Juan Goyeneche prit à ferme personnellement, en 1714, les rentes provinciales de Burgos, Valladolid, Cuenca, Grenade, León et Guadalajara. Nous avons vu comment il prit le contrôle de la Maison du marquis de Valdeolmos (M), de la Maison du marquis de Santiago et probablement de celle de Baez Eminente. Son neveu Juan Goyeneche Irigoyen, marquis de Ugena (Mc), lui succéda aux affaires. Il prit la direction du monopole du tabac (1741) et mourut majordome du roi en 1744. Bien qu'il cesse d'apparaître personnellement dans les documents relatifs aux contrats, il continua ses affaires par l'intermédiaire de prête-noms, tel Alejandro Navarte, son futur exécuteur testamentaire, payeur général des juros, Juan de Orobia, administrateur de son entreprise, Juan de Ugarte ou Francisco del Valle, autre exécuteur testamentaire, qui prit à ferme les rentes provinciales de Cordoue.

#### Groupe Iturralde (P)

Juan de Iturralde (Pa) est une créature de Juan Goyeneche Gastón. Plus jeune, mais né comme lui dans le Valle de Baztán, il passa à Madrid sous son aile. Ils conservèrent une étroite relation personnelle toute leur vie. Il fonda sa propre entreprise, qui n'agit en matière de contrats d'Etat que de manière épisodique, et toujours comme un satellite des Goyeneche. En 1713, il leur est associé dans le contrat de la fourniture des vivres à l'armée qui marque leur avènement définitif. A la fin de sa vie, entre 1745 et 1755, Juan Iturralde était caution de Francisco Huarte Inda, un compatriote à lui, dans le contrat d'approvisionnement des Présides d'Afrique. Il cautionnait auparavant son prédécesseur, Pedro Astrearena. Il est lié par des participations communes à Francisco Mendinueta Hualde (Pd), un autre Navarrais, qui assumait de façon permanente la fourniture des vivres à toutes les armées d'Espagne de 1744 à 1763. Il est lié aussi à Miguel de Arizcun (Pe), encore un compatriote, qui devint en 1741 marquis d'Iturvieta, personnage à l'activité multiple, fermier des impôts royaux (rentes provinciales de Galice), receveur du produit des ventes d'office<sup>27</sup>, payeur général des juros. Il céda en 1742 la ferme des rentes provinciales de Galice à Agustín Garro, originaire du Valle de Baztán lui aussi, son associé dans diverses affaires.

#### Groupe Soraburu (Q)

José Soraburu (Qa) était un marchand de Pampelune qui passa de nombreux contrats d'affermage des revenus de l'évêché de la ville. Pendant la Guerre de succession il fit quelques incursions dans les affaires nationales, assumant le ravitaillement de troupes françaises de passage en Navarre, de la place de Pampelune et de la cour lors du voyage du roi en Aragon en 1711. Il avait la réputation d'être une créature d'Orry. Dans certains de ses contrats ils furent cependant soutenus par les Goyeneche. En 1714, il collabora à la grande réforme de la perception fiscale en prenant à ferme les rentes provinciales de Soria. Il fait partie de réseaux financiers régionaux, fortement structurés (Juan Beunza (Qd), Martín de Michelena (Qc)) qui se consacraient pour l'essentiel à la perception des revenus du clergé et de la noblesse locale, mais qui s'inséraient à l'occasion par l'intermédiaire des grandes entreprises précédemment décrites dans des ensembles nationaux.

### Conclusions

Au terme de ce survol nous pouvons émettre quelques conclusions d'ensemble.

1) Une vision globale du monde des traitants, fondée uniquement sur les relations de coopération et d'opposition entre les entreprises au moment de la signature des contrats, donne une image cohérente du point de vue de la logique relationnelle. Le haut degré de "clusterability" d'un corpus aussi étendu est impressionnant. Il est rare, dans l'état actuel de notre documentation, que nous ayons trace de relations de signe contradictoire (à la fois coopération et concurrence) au sein d'une

---

<sup>27</sup> AHN HAC, lib.. 7934

même paire d'acteurs<sup>28</sup>. Cela signifie que ce monde est structuré par une logique factuelle qui lui impose des règles prévisibles, au-delà de la volonté des gouvernants de favoriser tel ou tel et de l'instabilité que l'on pourrait attendre d'un univers social à ce point lié au politique et à l'argent, domaines de l'opportunité et de la prise brutale de l'intérêt immédiat. Le monde financier, à l'inverse de ce que attendait, est organisé sur la base de groupes relativement stables d'entreprises, liées par des liens de coopération et de concurrence non moins stables. On peut certes renverser ses alliances (voir la passage opéré par Soraburu d'Orry à Goyeneche). Un tel comportement ne laisse pas d'être exceptionnel.

2) A la réflexion, une telle stabilité n'a rien de surprenant. Participer aux grandes affaires nationales exige ressources et prise de risque à un niveau qui dépasse les capacités d'une entreprise isolée. Le traitant n'est pas seulement en butte aux retards de paiement de l'Etat, aux variations du cours du blé et de l'avoine, aux hasards de la guerre et de la paix; il l'est aussi à la concurrence de ses confrères, qui à tout instant peuvent lui souffler un contrat en cours d'exécution par surenchère du cinquième. Ce marché est extrêmement concurrentiel, voire instable, lorsqu'il est rentable. Malheur à l'isolé! La mésaventure de la Maison Montesinos, déchu en quelques années de sa position dominante par les attaques de ses concurrents parle d'elle-même. Toute entreprise a besoin de l'appui de plus puissant qu'elle, susceptible de l'appuyer de son crédit et de ses capitaux en cas de besoin, de sauvegarder les restes du naufrage en cas de faillite. La logique du traité est une logique de groupe.

3) Cette dialectique de concurrence et de coopération est arbitrée par le politique, tant pour ce qui est des contrats d'Etat que des contrats passés avec villes et seigneurs. Nous nous en tiendrons ici à l'Etat. En fin de compte, c'est lui qui décide à qui vont ses contrats et il joue de la concurrence entre les entreprises. Encore faut-il qu'elle existe. Ce n'est pas le cas dans les temps difficiles. Pendant la Guerre de Succession, le roi dut faire avec ce qu'il trouvait: les traitants lui claquaient entre les doigts les uns après les autres. De même, il est des contraintes légales: lorsqu'une entreprise propose une surenchère importante, il est légalement difficile de la rejeter. Il n'en reste pas moins qu'en dehors des moments de tension les plus extrêmes (1703-1711), l'Etat est en position d'arbitre entre les groupes. Pour comprendre le contexte dans lequel s'exerce cet arbitrage, il faut garder à l'esprit l'ampleur des enjeux. D'un traitant peut dépendre la survie de l'Etat. Le choix malheureux de López Castro pour l'approvisionnement de l'armée faillit coûter le trône à Philippe V. De telles considérations ont du constituer un frein très sérieux aux fantaisies de l'arbitraire et aux jeux de la faveur personnelle. L'efficacité démontrée était sans doute le premier des facteurs pris en compte. L'appui personnel du roi à Goyeneche est évident; tout autant que les amitiés dont celui-ci jouissait dans les cercles les plus élevés. Sa faveur n'était cependant pas totalement *intuitu personae*. Il arrivait bien accompagné, et doté d'une solide expérience des affaires, fort aussi de sa volonté de collaborer à une politique dont il partageait sans doute les objectifs.

4) Il est probable que la capacité du roi à jouer de la concurrence s'affaiblit au XVIIIe siècle. La stabilisation des grandes compagnies fermières qu'encourage la monarchie génère un effet de monopole qui empêche la montée en puissance de concurrents éventuels dotés de la taille critique, du savoir-faire et des réseaux nationaux nécessaires à la prise en main des affaires du roi. La nationalisation des grandes compagnies fermières, qui revient à l'établissement d'un monopole d'Etat, accentuera encore cette tendance. Cette réduction de la concurrence affaiblit bien évidemment la position de la monarchie. Elle est cependant, et en même temps, l'un des symptômes les plus nets de son renforcement<sup>29</sup>.

5) La vie des entreprises au service de l'Etat est limitée. Elles s'usent nécessairement, et souvent

28 Rappelons que cette conclusion serait moins vraie si nous prenions en compte les accords passés après la conclusion du contrat. Nous nous sommes expliqué précédemment sur ce point.

29 Cette contradiction a été développée avec force par Rafael Torres Sánchez au cours des discussions qui ont animé le colloque dont les travaux font l'objet de la présente publication.

rapidement. Les plus durables ne tiennent pas plus d'une quarantaine d'années. C'est leur rôle. Leur résistance à l'attrition est le premier service qu'elles apportent à l'Etat; autrement dit, leur crédit, pour sauvegarder celui du roi en dépit des ses constants retards de paiement. Jusqu'à ce, qu'épuisé celui-là, elles ne soient remplacées par d'autres entreprises, plus fraîches.

6) Pour établir une entreprise susceptible de rendre à l'Etat de tels services d'intermédiation, il fallait disposer de capitaux, crédits et d'alliés. Il fallait aussi une équipe de collaborateurs proches. Tout d'abord des agents locaux des agents locaux maillant le territoire. Les entreprises que nous étudions, au contraire des banquiers du XIXe siècle, ne se contentent pas de rendre des services financiers. Ils assument la fourniture de biens et de service à la demande, en tout point d'un territoire, de façon souple et immédiate. Ils doivent être à la tête d'un réseau qui maille efficacement celui-ci: contrairement au XIXe siècle, une maison de seconde zone ne peut pas s'improviser traitant. Il faut aussi disposer d'employés en qui déléguer la signature et les risques juridiques. Ce monde est si dangereux et incertain que les véritables responsables se dissimulent presque systématiquement derrière des prête-noms. Le cas le plus spectaculaire reste celui de Flon qui déclara un jour, sans que personne ne semblât s'en émouvoir, que toutes les affaires placées à son nom appartenaient en fait à Hubrechtz, son défunt patron<sup>30</sup>.

7) Bien que fondée sur une documentation partielle, la vision d'ensemble que nous prenons, si elle ne bouleverse pas nos connaissances, donne à l'histoire des contrats d'Etat sur les cinquante ans que nous embrassons une cohérence qu'elle n'avait peut-être pas jusqu'ici. Résumons à grands traits.

. La Guerre de succession a usé avec une rapidité inhabituelle les entreprises contractantes. Les maisons les plus anciennes s'effondrèrent l'une après l'autre, où passèrent au parti du prétendant autrichien. L'Etat fut obligé d'assumer en administration directe une partie des services qu'il avait coutume de sous-traiter. La création de la Compagnie des vivres de 1708 en est l'exemple le plus spectaculaire. Pour cela, le roi s'appuya sur des hommes d'affaires - seuls ils avaient l'expérience nécessaire -, des hommes d'affaires qui n'agissaient plus au nom de leur entreprise mais au nom de la monarchie, pour le compte et aux risques de celle-ci, soit comme facteurs, soit comme directeurs de régies. Flon presque certainement, Campoflorido et Juan Prieto Haedo certainement, relèvent de cette catégorie. Lorsque ressuscita l'offre d'intermédiation, l'expérience avait changé le regard du personnel politique. Il avait pris conscience à la fois de l'importance vitale des services qu'elle offrait, de sa formidable capacité structurante, peut-être aussi du fait que ces affaires n'étaient pas d'une telle complexité qu'il ne puisse les dominer. D'où la réforme de 1713/1714 et les contrats postérieurs, plus réguliers, en nombre limité, passés avec des entreprises plus stables, et de plus en plus contrôlées; simplification qui finit par générer une routine qui déboucha en 1749 sur la création d'une véritable administration des finances chargée de l'administration directe des revenus de l'Etat, par nationalisation de fait des entreprises fermières.

. La Guerre ouvrit la voie à des nouveaux venus. En premier lieu, le groupe de Bilbao, autour de Flon, que nous connaissons malheureusement mal. Ensuite la tentative du groupe français, d'Orry et Sartine. Goyeneche et ses Navarrais, enfin.

8) Le système des traités joue enfin un rôle capital dans la structuration économique du territoire. Nous n'insisterons pas sur le fait qu'une origine géographique commune constitue le fondement des collaborations les plus stables dans le monde des affaires. Nous tenons surtout à attirer l'attention sur le fait que les grandes entreprises d'importance nationale ne sont pas seules actives dans le monde des fermes et contrats de fourniture. Il existe aussi des réseaux régionaux, fortement structurés, à la fois commerciaux, industriels, mais aussi chargé de la ferme des revenus des puissants de l'endroit, de l'évêque aux seigneurs en passant par les chapitre. Nous en avons vu quelques exemples. Nous en avons détecté beaucoup d'autres que nous taisons ici, car leur

---

30 Sanz Ayán (Carmen), "Las redes financieras franco-holandesas y la lana en el tránsito del siglo XVI al XVII", González Enciso (Agustín), ed., *El negocio de la lana en España (1650-1830)*, Pamplona, EUNSA, 2001, p. 77-107.

description aurait donné à notre travail une extension incompatible avec sa nature. Or ces groupes régionaux prennent part aux affaires nationales en servant de relai locaux aux groupes nationaux. La couche des entreprises régionales alimente de même la couche nationale, certains entrepreneurs faisant le saut de l'une à l'autre<sup>31</sup>. Se met donc en place, par le biais du contrat d'Etat, un élément puissant de coordination nationale des affaires qui oblige à nuancer l'idée, parfois trop rapidement admise, d'un fractionnement irrémédiable de l'espace économique national.

---

31 Nous en avons vu quelques exemples. On y ajoutera le cas de Francisco Mendinueta Hualde, magnifiquement étudié dans le collectif Aquerreta (Santiago), coord., *Francisco de Mendinueta...*, *op. cit.*